Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900088-20251208-202508DEC01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du FINISTERE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2025

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
12	11

Date de la convocation
28 novembre 2025
Date d'affichage
28 novembre 2025

Le 8 décembre 2025, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint-au-Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe-au-Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint-au-Maire ;
Madame FILY Marguerite, Conseillère Municipale ;
Monsieur BONIZEC Émile, Conseiller Municipal ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame KEROUEDAN Marielle, Conseillère Municipale ;
Madame KERLOC'H Marie-Christine, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Madame PLOUHINEC Émilie, Conseillère Municipale.

Absent :

Monsieur CLAQUIN Mickaël, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Monsieur GUEGUEN Gildas, chargé d'opérations communales.

Secrétaire de séance :

Madame PLOUHINEC Émilie a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900088-20251208-202508DEC01-DE

1 – BUDGET GÉNÉRAL - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°3 – ANNÉE 2025

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements comptables et budgétaires.

Afin de réaliser les écritures de fin d'exercice au budget lotissement (constatation du stock final), des corrections de crédits budgétaires sont nécessaires sur le budget principal :

Dépenses d'investissement :
276342 : + 8 721,60 €
Recettes d'investissement :
021/021 : + 8 721,60 €
Dépenses de fonctionnement :
65736212/65 : - 8 721,60 €
023/023 : + 8 721,60 €

Par ailleurs, afin de régler le reversement à la communauté de communes d'une partie de la taxe d'aménagement perçue en 2024, 30 € sont nécessaires au compte 10226 en investissement, équilibré par une diminution de 30 € au 231 – opération 14 (Salle Jean Dorval).

Ces écritures sont retranscrites dans le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

ARTICLE	OBJET	MONTANT
65 - Autres charges de gestion courante		-8 721,60 €
65736212	Subvention budget lotissement	-8 721,60 €
023 - Virement à la section d'investissement		8 721,60 €
023	Virement à la section d'investissement	8 721,60 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES

ARTICLE	OBJET	MONTANT
		0,00 €
		0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €

INVESTISSEMENT - DÉPENSES

ARTICLE	OBJET	MONTANT
10 - Dotations, Fonds divers et Réserves		30,00 €
10226	Taxe d'aménagement	30,00 €
23 - Immobilisations en cours		-30,00 €
231	Salle Jean Dorval - op. 14	-30,00 €
27 - Autres immobilisations financières		8 721,60 €
276342	Collectivité de rattachement	8 721,60 €
TOTAL INVESTISSEMENT		8 721,60 €

INVESTISSEMENT - RECETTES

ARTICLE	OBJET	MONTANT
021 - Virement de la section de fonctionnement		8 721,60 €
021	Virement de la section de fonctionnement	8 721,60 €
TOTAL INVESTISSEMENT		8 721,60 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900088-20251208-202508DEC01-DE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de cette décision modificative n°3 du budget général et de procéder aux écritures correspondantes.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 8 décembre 2025

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.

